

**COMPTE RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 Juillet 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt et un, le huit juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATILLON SAINT JEAN, dûment convoqué, s'est réuni à dix-huit heures trente au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur le Maire **Daniel BARRUYER**,

**Etaient présents** : Madame Elfi SEYVET, Monsieur Laurent PLANTIER, Isabelle CONSTANS, Adjoint au Maire

Monsieur PAQUIEN David, Madame LAMBERT Isabelle, Monsieur COING Yves, Monsieur OLLER Franck, Madame VALENTIN Lydie, Monsieur MOURRARD Michel, Madame DINIS Céline, Conseillers Municipaux.

**Etaient excusés** : M. Stéphane BERARD, Adjoint au Maire,  
Mme Frédérique PAINTER et Mme Valérie VILLARD, Conseillères Municipales et M. Maxime POITHIER, Conseiller Municipal.

**POUVOIRS (3)** : - M. BERARD Stéphane a donné pouvoir à M. Laurent PLANTIER

- Mme Frédérique PAINTER a donné pouvoir à Mme Isabelle LAMBERT
- Et Mme Valérie VILLARD a donné pouvoir à Mme Isabelle CONSTANS

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

Présents : 11  
Votants : 14

*Date de la convocation : le 1<sup>er</sup> juillet 2021*

*Un scrutin a eu lieu M. Laurent PLANTIER a été désigné en qualité de secrétaire.*

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte-rendu du Conseil Municipal en date du 8 juin 2021*

**I - TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS**

- **Réparation de l'Eglise** : attribution des lots du marché aux entreprises retenues pour les travaux.
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'appel public à la concurrence pour la rénovation de l'Eglise St Jean Baptiste de CHATILLON SAINT JEAN, les offres de 31 entreprises ont été analysées par le Maître d'œuvres.

L'offre comprenait une tranche ferme qui s'élève à 388 187.07 € HT.

La tranche conditionnelle qui prévoyait les travaux à l'intérieur de l'Eglise a été retenue pour un montant de 71 829.50 € HT.

Le total tranche ferme et tranche conditionnelle est égal à 460 016.57 € HT.

Les noms des entreprises retenues par le Maître d'œuvres est présenté au conseil municipal dans un tableau.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce choix par 14 voix pour.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion de préparation du chantier aura lieu le 26 juillet prochain avec tous les intervenants.

- **Enquête publique du 1<sup>er</sup> juin au 25 juin 2021 concernant le projet d'élevage de poulets de chair présenté par l'EARL BEN & FILS,** quartier Les Marais à CHATILLON SAINT JEAN.
- L'EARL BEN & FILS a formulé une demande d'enregistrement pour son activité visée par la rubrique 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
- Monsieur le Maire rappelle que M. Damien BENEZET a présenté son projet aux conseillers municipaux lors d'une réunion le 23 juin dernier.

La réglementation prévoit que le Conseil Municipal doit donner son avis dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet par 14 voix pour.

## **II - URBANISME**

### **PLU : Plan Local d'urbanisme**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'entamer une modification du PLU pour différents points :

- Régulariser le permis accordé en 2019 pour une fromagerie (CM du 9/01/2020),
- Supprimer quelques emplacements réservés,
- Changer la zone de l'Espace GERIN (Ud en Ua) afin que les futurs logements puissent correspondre aux bâtiments existants comme la mairie ou l'école.

Une réunion préparatoire avec VALENCE ROMANS AGGLO, service urbanisme a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet en mairie et une autre réunion de travail est programmée avec le Cabinet BEAUR et VRA le 22 juillet prochain.

Monsieur le Maire évoque ensuite les difficultés rencontrées par le Centre Médical de CHATILLON avec le manque de places de stationnement.

IL en manquerait environ une trentaine dans la perspective d'un agrandissement du bâtiment avec l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Il n'est pas possible d'agrandir le parking actuel sur les terrains agricoles environnants.

Des solutions sont actuellement étudiées pour résoudre ce problème de stationnement.

### **Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH) propose aux Communes adhérentes la réalisation d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie et d'adhérer à un groupement de commande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes,
- désigne :

- un représentant titulaire (M. Michel MOURRARD) et un suppléant (Mme Isabelle CONSTANS) pour représenter la commune dans ce groupement.
- un représentant titulaire (M. Michel MOURRARD) et un suppléant (Mme Isabelle CONSTANS) pour représenter la commune au sein de la commission d'appel d'offre de ce groupement.

### **III - Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Irrigation (SID)**

Le conseil municipal doit émettre un avis sur la modification des statuts du SID : changement d'adresse du siège qui sera désormais à MONTELIER 26120, 23 rue des Tilleuls et demande d'adhésion de 3 nouvelles communes qui sont : LA REPARA-AURIPLES, SAOÛ et AUTICHAMP ;

Le conseil municipal, par 14 voix pour donne un avis favorable sur ces modifications des statuts du SID.

### **IV - QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Vogue annuelle**

La brocante aura lieu le dimanche 29 août et sera clôturée par un Feu d'Artifice. De nombreux bénévoles s'investiront encore pour la réussite de ces évènements et la municipalité organise une réunion en mairie le 25 août pour finaliser l'organisation de la journée.

#### **- Forum des Associations**

Le forum des associations sera organisé cette année à TRIORS

le 4 septembre 2021 de 8 h à 13 H pour les associations de Triors, Parnans et Chatillon Saint Jean.

Ce même jour, il y aura aussi, pour les associations qui le souhaitent, possibilité de participer au forum de SAINT PAUL LES ROMANS à partir de 16 H.

#### **- Manifestations culturelles**

- Chemin des Artistes avec vernissage le 8 octobre 2021 Salle Daniel Ardin

- Compagnie Enchantée avec spectacle le 27 novembre 2021 Salle Daniel Ardin.

#### **- Terrain communal rue Croix Mane :**

Le conseil municipal à pris connaissance du courrier envoyé à la mairie par l'exploitante de l'établissement « Chez les Filles » sollicitant la création d'un parking sur le terrain communal en face de son bar.

Ce courrier présente le mérite de poser la question du devenir de ce terrain communal constructible. Le conseil municipal se réserve pour le moment le temps de la décision après évaluation des options possibles. La réflexion est en cours.

#### **- Voirie et sécurité routière**

Une réunion de la municipalité avec les habitants du Hameau de Peroux s'est tenue sur place le samedi matin 10 juillet. Le problème de la RD 112 est qu'elle est très fréquentée.

Une solution pérenne ne sera trouvée qu'après l'essai de solutions provisoires.

### **Assainissement collectif :**

Concernant le Hameau de Peroux, sur la question de l'assainissement, le Maire expose au Conseil Municipal que la position de l'agglo VALENCE ROMANS AGGLO ne semble plus aussi catégorique qu'auparavant. Une étude sera réalisée à compter du mois de septembre.

A savoir aussi que sur la commune le réseau des rues du Vercors et de la rue des Boulangeries est en très mauvais état.

### - **Ecole primaire :**

Remise de calculatrices pour les CM2 à la fin de l'année à la place des traditionnels dictionnaires. Les retours des parents d'élèves sont plutôt positifs.

Pour l'année scolaire à venir, les effectifs s'annoncent stables pour l'école élémentaire. Les travaux d'été seront déterminés après visite des locaux avec la directrice.

Mme SEYVET, 1<sup>ère</sup> adjointe souhaiterait que l'on retravaille sur la charte de la circulation autour de l'école pour améliorer la sécurité.

### **Projets 2022 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les projets qu'il souhaiterait pour 2022 pour la commune :

- l'aménagement de l'Espace Gérin/ Veilleux,
- l'amélioration de la sécurité routière sur la commune (investissement en équipements de sécurité notamment coussins berlinois),
- lancer les travaux sur le lavoir,
- aire de jeux pour les enfants et projet de citypark
- les nouvelles règles sur le dépôt dématérialisé des autorisations du droit du sol et sur leur recollement amèneront à acquérir du nouveau matériel informatique,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 14 septembre 2021

\*\*\*\*\*